



clôture du jardin privatif non conforme

Par sito, le 08/09/2021 à 17:09

bonjour

dans notre copropriété nous avons des jardins privatifs , l'assemblée a accordé le droit de fermer avec des végétaux et à l'arrière du grillage, portail grillagé vert

après avoir demandé une autorisation l'an dernier, la clôture a été faite avec des plaques béton !

la locataire serait pour quelque chose dans ce changement . elle a une emprise sur la propriétaire très âgée qui dit que celà ne se voit pas et dit qu'elle a déjà payé une fois...

si on accepte çà, que feront les autres ? comment obligé la remise normale

merci mille fois de me répondre pour savoir quoi dire à l'assemblée